



MENTION DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits

Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté Droit
et Science
politique

Parcours proposés

- Master Droit et gestion de l'environnement et du développement durable
- Master Droit de l'alimentation et de l'agroécologie

Présentation

La Mention Droit de l'Environnement regroupe 2 parcours

- * Master Droit et gestion de l'environnement et du développement durable

Responsable pédagogique : Anny Rouso

- * Master Droit de l'alimentation et de l'agroécologie

Responsables pédagogiques : Malo Depiné - Catherine Ribaut

La Mention Droit de l'Environnement est ouverte à des étudiants titulaires d'une licence (droit public ou privé) d'AES, de science politique.

Le M1 permet d'acquérir un large éventail de compétences en droit public, en droit de l'environnement et de l'urbanisme

Sont proposées des UE de spécialisation ainsi que des UE optionnelles sur deux semestres.

Le M2 Droit et gestion de l'environnement et du développement durable est une formation basée sur l'acquisition et l'approfondissement de compétences spécialisées théoriques, mais aussi largement opérationnelles, en droit, et de façon complémentaire en économie et en gestion.

Cette formation (M1 et M2) répond ainsi aux problématiques des politiques les plus actuelles, à la réalité de l'action publique et privée de ce secteur, et permet le plus large panel de débouchés professionnels.

Elle s'adresse à un public de formation initiale et de formation continue, et peut être accessible par la validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE-VAP)

Objectifs

La Mention forme des juristes spécialisés en droit de l'environnement et de l'urbanisme.

La participation très large de praticiens du droit et de professionnels est ici essentielle, elle permet une parfaite adéquation entre les besoins du marché de l'emploi et le contenu nécessairement évolutif et adaptable des enseignements dispensés.

Savoir faire et compétences

Compétences approfondies en droit de l'environnement, de l'urbanisme et du développement durable.



La formation propose un enseignement alliant acquisition et mise en œuvre de compétences, vision théorique et démarche opérationnelle

Organisation

Et après

Insertion professionnelle

Très bonne insertion professionnelle dans un secteur innovant et porteur de débouchés.

Infos pratiques

Contacts

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Master Droit et gestion de
l'environnement et du développement
durable

Master 1 Droit et gestion de
l'environnement et du développement
durable

Master 2 Droit et gestion de
l'environnement et du développement
durable

Master Droit de l'alimentation et de
l'agroécologie

Master 1 Droit de l'alimentation et de
l'agroécologie

Master 2 Droit de l'alimentation et de
l'agroécologie